



CONDITIONS GÉNÉRALES DE *vente*

PRESTATAIRE

NOXARAG

NOM COMMERCIAL

Jamal ACHOUR — Entrepreneur individuel (EI)

23 rue du Mont Tumuc Humac

97310 Kourou

IMMATRICULATION & CONTACT

SIREN : 902 307 420

SIRET : 902 307 420 00023

Code APE : 62.01Z

Email : contact@noxarag.fr

Téléphone : 07 53 88 08 19

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

ARTICLE 1 Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente définissent les conditions dans lesquelles Noxarag fournit ses prestations à ses clients professionnels, associations et particuliers.

Les prestations peuvent notamment comprendre :

- la création, le développement, la refonte, la mise en ligne, la maintenance et la modification de sites internet ;
- la création de pages de présentation, portfolios, catalogues et systèmes de réservation ;
- la création de CV, affiches, flyers, prospectus, cartes de visite, visuels pour les réseaux sociaux et autres supports graphiques ;
- toute autre prestation précisément décrite dans un devis accepté.

La nature exacte de la prestation, son périmètre, ses fonctionnalités, ses livrables, son prix et son délai prévisionnel sont précisés dans le devis correspondant.

ARTICLE 2 Clients professionnels et particuliers

Certaines dispositions des présentes CGV s'appliquent uniquement aux clients professionnels ou uniquement aux clients particuliers.

Est considéré comme client particulier tout consommateur commandant une prestation pour un usage n'entrant pas dans le cadre de son activité professionnelle.

Les dispositions légales protégeant les consommateurs restent applicables lorsqu'elles sont obligatoires.

Conformément à l'article L221-3 du Code de la consommation, les dispositions relatives à l'information précontractuelle et au droit de rétractation sont également applicables aux contrats conclus hors établissement entre deux professionnels lorsque l'objet du contrat n'entre pas dans le champ de l'activité principale du professionnel sollicité et que celui-ci emploie cinq salariés ou moins.

— ARTICLE 3 Devis et commande

Toute prestation fait l'objet d'un devis précisant notamment son contenu, son prix, les livrables, le nombre de modifications comprises et, lorsque cela est possible, son délai prévisionnel.

La commande devient ferme après :

- l'acceptation du devis par le client ;
- la réception effective par Noxarag de l'acompte prévu au devis.

L'acceptation peut être matérialisée par la signature du devis accompagnée de la mention « Bon pour accord ».

La durée de validité du devis est celle indiquée sur celui-ci. Les présentes CGV doivent être communiquées au client avant son engagement.

— ARTICLE 4 Prix

Les prix applicables sont ceux figurant sur le devis accepté.

Noxarag bénéficiant de la franchise en base de TVA, aucune TVA n'est facturée conformément à l'article 293 B du Code général des impôts.

Toute demande sortant du périmètre du devis initial pourra faire l'objet d'un devis complémentaire ou d'un avenant soumis à l'acceptation préalable du client.

— ARTICLE 5 Acompte et paiement

Sauf disposition différente indiquée au devis, un **acompte de 50 % du montant total** est exigible à l'acceptation du devis.

La réalisation de la prestation débute après la réception effective de cet acompte, sous réserve des dispositions applicables au droit de rétractation des clients particuliers.

Le solde est payable selon l'échéance indiquée au devis ou sur la facture correspondante.

Le règlement s'effectue par **virement bancaire**, sauf accord écrit différent.

— ARTICLE 6 Retard de paiement des clients professionnels

Cet article s'applique uniquement aux clients professionnels.

Tout retard de paiement entraîne l'application de pénalités calculées sur la base du **taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement de référence, majoré de 10 points de pourcentage**.

Ces pénalités sont exigibles à compter du lendemain de la date d'échéance indiquée sur la facture, sans rappel préalable.

Le client professionnel est également redevable d'une **indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement**. Une indemnisation complémentaire pourra être demandée lorsque les frais réellement engagés dépassent cette somme, sur justification.

Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé, sauf disposition contraire expressément indiquée dans le devis.

— ARTICLE 7 Réalisation et délais

Noxarag réalise la prestation conformément au périmètre défini dans le devis accepté.

Le délai prévisionnel est précisé dans le devis ou convenu par écrit avec le client.

Ce délai commence lorsque Noxarag a reçu :

- l'acompte prévu ;
- les informations et contenus nécessaires ;
- les accès techniques éventuellement requis ;
- les validations demandées ;
- et, pour un particulier souhaitant un commencement immédiat, sa demande expresse d'exécution avant la fin du délai de rétractation.

Un retard du client dans la transmission de ces éléments peut entraîner un décalage du calendrier.

ARTICLE 8 Obligations du client

Le client s'engage à transmettre des informations exactes ainsi que les textes, images, logos, coordonnées, accès et validations nécessaires à la réalisation de son projet.

Le client garantit disposer des autorisations et droits nécessaires sur les éléments transmis à Noxarag.

Le client reste responsable de l'exactitude des textes, coordonnées, tarifs, dates, mentions et informations commerciales qu'il valide.

ARTICLE 9 Modifications et prestations supplémentaires

Le nombre de propositions et de séries de corrections comprises est indiqué dans le devis.

Une série de corrections correspond à un retour regroupé du client.

Toute modification supplémentaire, changement important d'orientation ou demande extérieure au périmètre initial pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire.

Noxarag doit informer le client du prix supplémentaire avant de commencer la prestation concernée.

ARTICLE 10 Validation du projet

Noxarag peut présenter une maquette, une prévisualisation ou un bon à tirer numérique afin d'obtenir la validation du client.

Le client doit vérifier les textes, coordonnées, liens, images, prix, dates, dimensions, fonctionnalités et informations commerciales avant sa validation définitive.

Les modifications demandées après validation définitive, sauf erreur directement imputable à Noxarag, pourront être facturées en supplément.

ARTICLE 11 Prestations de sites internet

Les fonctionnalités, pages, contenus, conditions de mise en ligne, d'hébergement, de maintenance et de gestion du nom de domaine sont précisés dans le devis.

Les services fournis par un hébergeur, un registrar ou une plateforme extérieure restent soumis aux conditions de ces prestataires.

Sauf mention contraire dans le devis, les abonnements, noms de domaine, licences, outils payants et services tiers ne sont pas compris dans le prix de création.

ARTICLE 12 Supports visuels

Pour les CV, affiches, flyers, prospectus, cartes de visite, catalogues et autres supports visuels, le devis précise notamment :

- le format et les dimensions ;
- le nombre de propositions ;
- le nombre de séries de corrections ;
- les fichiers livrés ;
- la destination prévue : impression, utilisation numérique ou réseaux sociaux.

Sauf mention contraire dans le devis, les fichiers livrés sont des fichiers finalisés au format PDF, JPG ou PNG.

Les fichiers sources, fichiers Canva, fichiers de travail et éléments modifiables ne sont pas inclus, sauf mention expresse dans le devis.

L'impression physique n'est pas comprise sauf lorsqu'elle est expressément indiquée dans le devis.

De légères différences de couleurs peuvent apparaître entre un écran et un document imprimé. Noxarag ne peut garantir une reproduction strictement identique sur tous les appareils et systèmes d'impression.

— ARTICLE 13 **Livraison et conservation des fichiers**

La livraison est réalisée par courrier électronique, lien de téléchargement, mise en ligne ou tout autre moyen convenu avec le client.

Après livraison, le client doit télécharger et sauvegarder ses fichiers.

Sauf contrat de maintenance ou accord différent, Noxarag ne garantit pas la conservation permanente des fichiers et éléments de travail après la livraison définitive.

— ARTICLE 14 **Droit de rétractation des particuliers**

Cet article s'applique aux contrats conclus à distance ou hors établissement avec un client particulier ainsi qu'aux petits professionnels remplissant les conditions prévues à l'article 2 des présentes CGV.

Le client particulier dispose d'un délai légal de **14 jours** à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision.

Il peut utiliser le formulaire figurant en annexe ou envoyer une déclaration claire à :

contact@noxarag.fr

ou à :

Noxarag — Jamal ACHOUR
23 rue du Mont Tumuc Humac
97310 Kourou

En cas de rétractation valable, les sommes reçues sont remboursées sans retard injustifié et au plus tard dans les 14 jours suivant la date à laquelle Noxarag est informé de la décision de rétractation, sous réserve du montant éventuellement dû lorsque l'exécution a commencé à la demande expresse du client.

— ARTICLE 15 **Commencement avant la fin du délai de rétractation**

Lorsqu'un particulier souhaite que la prestation commence avant l'expiration du délai de 14 jours, il doit en faire la demande expresse.

Si le client exerce son droit de rétractation après le commencement de la prestation, il reste redevable d'un montant correspondant au travail effectivement réalisé jusqu'à la notification de sa rétractation.

Lorsque la prestation a été entièrement exécutée avant la fin du délai de rétractation, le client perd son droit de rétractation uniquement s'il avait préalablement :

- demandé expressément le commencement de la prestation ;
- reconnu qu'il perdrait son droit de rétractation après l'exécution complète.

— ARTICLE 16 Annulation et résiliation

En dehors de l'exercice légal du droit de rétractation, toute annulation doit être communiquée par écrit.

Lorsque le projet a déjà commencé, Noxarag peut facturer les travaux effectivement réalisés et les frais engagés jusqu'à la date d'annulation. L'acompte versé est imputé sur les sommes dues.

En cas de manquement grave d'une partie à ses obligations, l'autre partie peut demander la suspension ou la résiliation du contrat après une mise en demeure restée sans effet pendant un délai raisonnable, sous réserve des dispositions légales obligatoires.

— ARTICLE 17 Propriété intellectuelle

Les contenus fournis par le client restent sous sa responsabilité et, le cas échéant, sa propriété.

Les droits d'utilisation ou de cession relatifs aux créations réalisées spécialement pour le client sont définis dans le devis.

Sauf disposition différente, les droits prévus au devis sont accordés après le paiement complet de la prestation.

Les outils, méthodes, modèles internes, composants réutilisables, fichiers de travail et savoir-faire appartenant antérieurement à Noxarag ne sont pas transférés au client.

— ARTICLE 18 Présentation des réalisations et confidentialité

Noxarag ne peut publier un CV, un document personnel ou un support contenant des données personnelles sans l'autorisation écrite préalable du client.

Pour les réalisations professionnelles déjà rendues publiques, Noxarag peut demander au client l'autorisation de présenter le projet dans son portfolio ou ses communications.

Le client peut refuser cette présentation par écrit.

— ARTICLE 19 Responsabilité

Noxarag s'engage à exécuter les prestations avec soin conformément au périmètre convenu.

Noxarag ne peut être tenu responsable des dysfonctionnements directement imputables à un hébergeur, un registrar, une plateforme extérieure, un service tiers, une mauvaise utilisation ou une modification effectuée par le client ou un tiers après livraison.

Les dispositions du présent article ne limitent pas les droits légaux obligatoires des clients particuliers.

— ARTICLE 20 Données personnelles

Les données personnelles recueillies sont utilisées pour répondre aux demandes, établir les devis et factures, réaliser les prestations, assurer le suivi de la relation client et respecter les obligations légales de Noxarag.

Elles ne sont pas vendues.

Le client peut exercer ses droits relatifs à ses données personnelles en écrivant à contact@noxarag.fr.

La politique de confidentialité disponible sur le site de Noxarag complète les présentes informations.

— ARTICLE 21 **Suspension et force majeure**

En cas de défaut de paiement, d'absence prolongée des éléments indispensables ou de manquement sérieux du client à ses obligations, Noxarag peut suspendre la prestation après en avoir informé le client.

Aucune partie ne peut être tenue responsable d'un manquement résultant d'un événement de force majeure reconnu par le droit français.

Les obligations affectées sont suspendues pendant la durée de cet événement.

— ARTICLE 22 **Réclamations et médiation de la consommation**

Toute réclamation doit d'abord être adressée à :

contact@noxarag.fr

Le client doit fournir suffisamment d'informations pour permettre l'identification du projet et l'examen de sa demande.

Après une réclamation écrite préalable restée sans solution amiable, le client particulier peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont relève Noxarag.

À COMPLÉTER AVANT UTILISATION

Informations du médiateur à compléter avant utilisation du document.

— ARTICLE 23 **Droit applicable et litiges**

Les présentes CGV et les prestations réalisées par Noxarag sont soumises au **droit français**.

En cas de différend, les parties s'efforcent de rechercher une solution amiable avant toute procédure judiciaire.

Pour les clients particuliers, les règles protectrices du Code de la consommation et les règles légales de compétence juridictionnelle restent applicables.

— ARTICLE 24 **Acceptation des CGV**

L'acceptation d'un devis faisant référence aux présentes CGV emporte acceptation de la version des CGV communiquée avant la commande.

Le client reconnaît avoir eu la possibilité d'en prendre connaissance avant son engagement.

— ANNEXE **Formulaire type de rétractation**

À compléter et envoyer uniquement si le client particulier souhaite se rétracter d'un contrat conclu à distance ou hors établissement.

À l'attention de :

Noxarag — Jamal ACHOUR

23 rue du Mont Tumuc Humac

97310 Kourou

contact@noxarag.fr

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation suivante :

.....
Devis ou numéro de commande :

.....
Date de conclusion du contrat :

.....
Nom du consommateur :

.....
Adresse du consommateur :

.....
Date :

.....
Signature du consommateur, uniquement en cas d'envoi papier :